

RÉUNION D'INFORMATION

DÉCOUVRIR LA VAE

VALIDATION DES ACQUIS
DE L'EXPÉRIENCE



SOMMAIRE

● **01** QU'EST CE QUE LA VAE ?

● **02** COMMENT TROUVER SA CERTIFICATION ?

● **03** COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

● **04** NOTRE ACCOMPAGNEMENT

● **05** BILAN

● **06** QUELQUES LIENS UTILES

● **07** WEBINAIRE - SÉNART

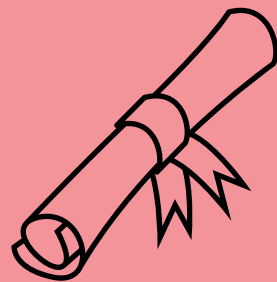
● **08** ON VOUS RÉPOND

QU'EST CE QUE LA VAE ?

La VAE est un droit individuel inscrit dans le code du travail.

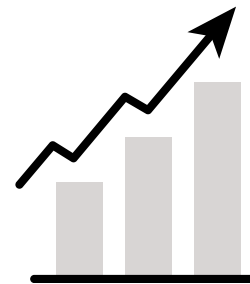
Il faut avoir une expérience professionnelle et/ou extra-professionnelle d'au moins un an (1607h) en lien avec le diplôme visé. Le diplôme doit être inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles (R.N.C.P.).

OBJECTIFS :



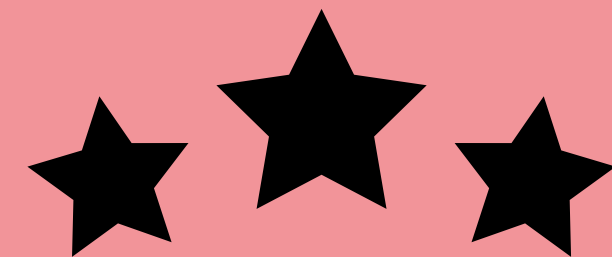
Obtenir un diplôme

- Faire certifier son expérience ;
- Disposer d'un diplôme en adéquation avec son niveau de responsabilité.



Evoluer professionnellement

- Favoriser la mobilité interne ou externe ;
- Développer son employabilité ;
- Augmentation de salaire.



Relever un défi personnel

- Obtenir une reconnaissance de son parcours et renforcer la confiance en soi.

TROUVER SA CERTIFICATION

Pour vous aider à cibler le(s) diplôme(s) qui correspond(ent) le plus à votre expérience, vous pouvez gratuitement faire appel à différents services :

- Le réseau des **CARIF-OREF** (moteur de recherche de diplôme) ;
- Le Conseil en évolution professionnelle (CEP) ;
Bénéficier d'un rendez-vous en évolution professionnelle - CEP (Transitionspro, APEC, Pôle Emploi). Liens : [CEP](#) / [Info CEP](#) / [Mon CEP](#)
- Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) à consulter ;
- Les fiches métiers : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME).

LES MÉTIERS RÉGLEMENTÉS NE SONT PAS ÉLIGIBLES À LA VAE (INFIRMIÈRE, AVOCAT, MÉDECIN, VÉTÉRINAIRE, ...).



DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER

CANDIDATURE SUR VAE UPEC

- 1 seule demande pour un même diplôme/année civile.
- 3 demandes sur 3 diplômes différents/année civile.

Créer son espace candidature à l'aide du guide dédié :

[https://vae.appli.upec.fr/uploads/documents/Notice utilisation candidat.pdf](https://vae.appli.upec.fr/uploads/documents/Notice_utilisation_candidat.pdf)

Pièces à joindre :

- Carte d'identité ou Passeport
- Curriculum Vitae
- Lettre de Motivation
- Dernier diplôme obtenu
- Les notes du BAC (ou après) numéro INE

A télécharger sur notre application :

- CERPA (voir la notice)
- Le contrat-facture
- Le tableau d'autopositionnement + consignes

ZOOM SUR LE TABLEAU D'AUTOPOSITIONNEMENT

TABLEAU D'AUTO-POSITIONNEMENT Première approche

Ce tableau vous permet, dès le début de votre démarche de VAE, de mettre en relation vos compétences acquises au cours de votre parcours professionnel, personnel et de formation, avec les compétences et connaissances requises pour la certification que vous visez

*Dans un parcours professionnel, certains aspects de la maquette du diplôme ne sont pas totalement abordés ou peu approfondis.
Vous ne devez absolument pas chercher à être en adéquation à 100 %.*

**Mes expériences sont-elles en concordance avec les compétences
requises dans le référentiel de certification ?**

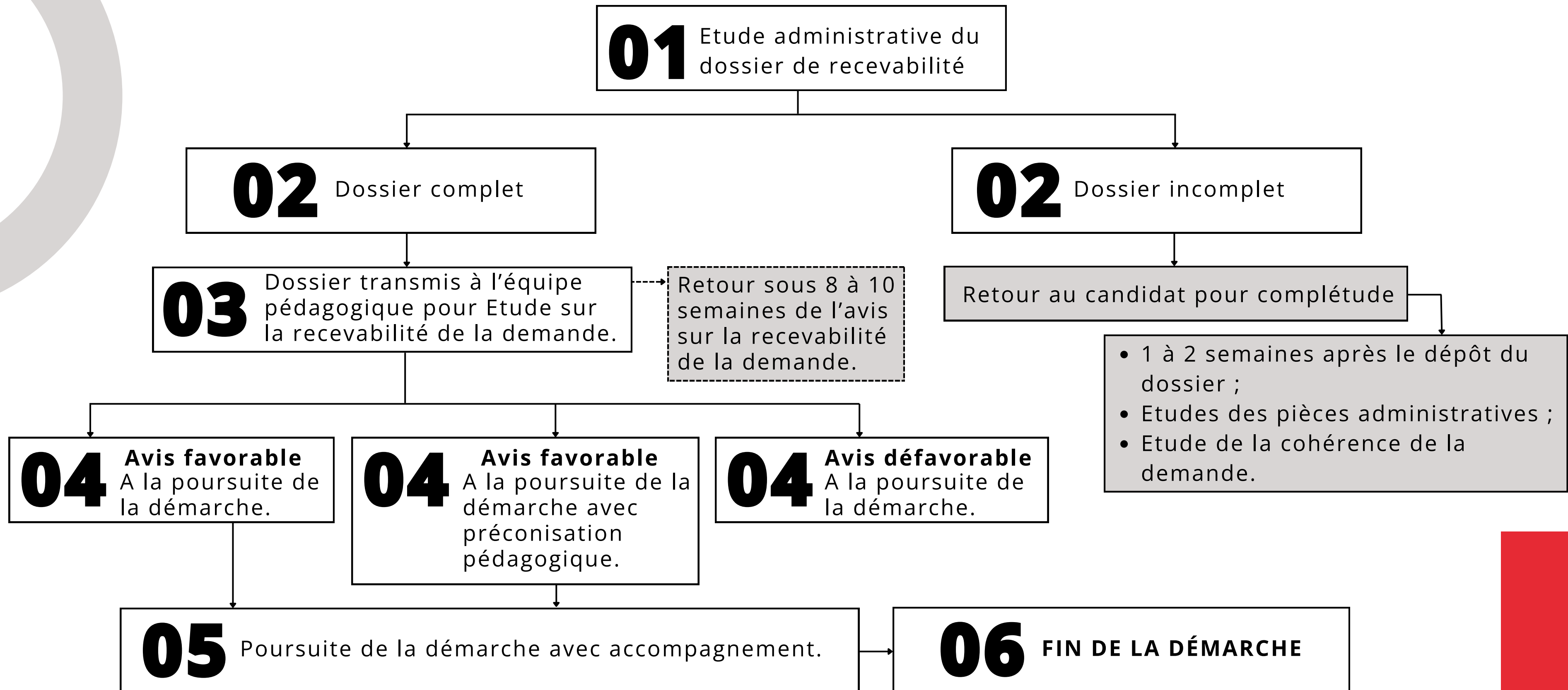
Nom et prénom :

Certification visée :

Missions/ Activités réalisées/ Formations	Compétences acquises et/ou mobilisées	Durée	Référentiel de certification UE / modules du diplôme

Dans le tableau d'une mission en lien avec le diplôme visé, pouvez-vous nous décrire en quelques lignes (10 à 15), une initiative, une action que vous avez mise en place ?

VOTRE DOSSIER DE RECEVABILITÉ



NOTRE ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE

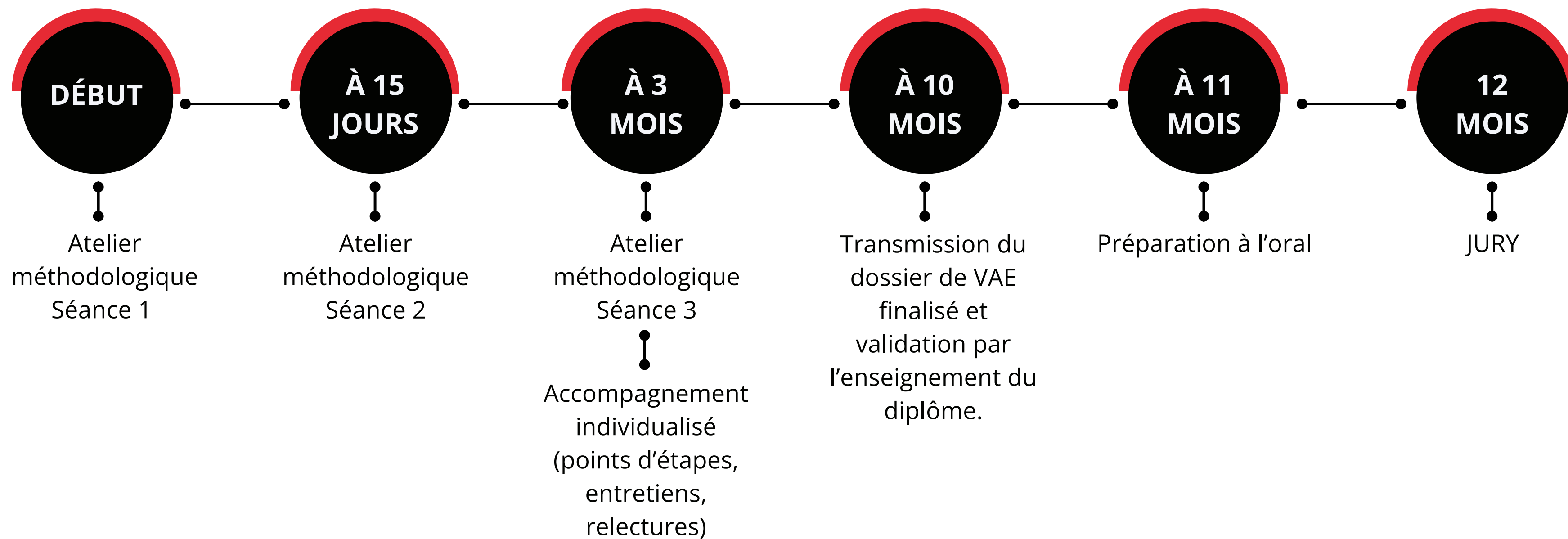
SI VOUS CHOISISSEZ NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

- 01** 3 ateliers méthodologiques en présentiel de 4h avec la présence de la bibliothèque universitaire ;
- 02** Rendez-vous pédagogique avec le référent du diplôme ;
- 03** Suivi et relectures du dossier par la responsable du pôle VAE ;
- 04** Préparation au jury (visios).

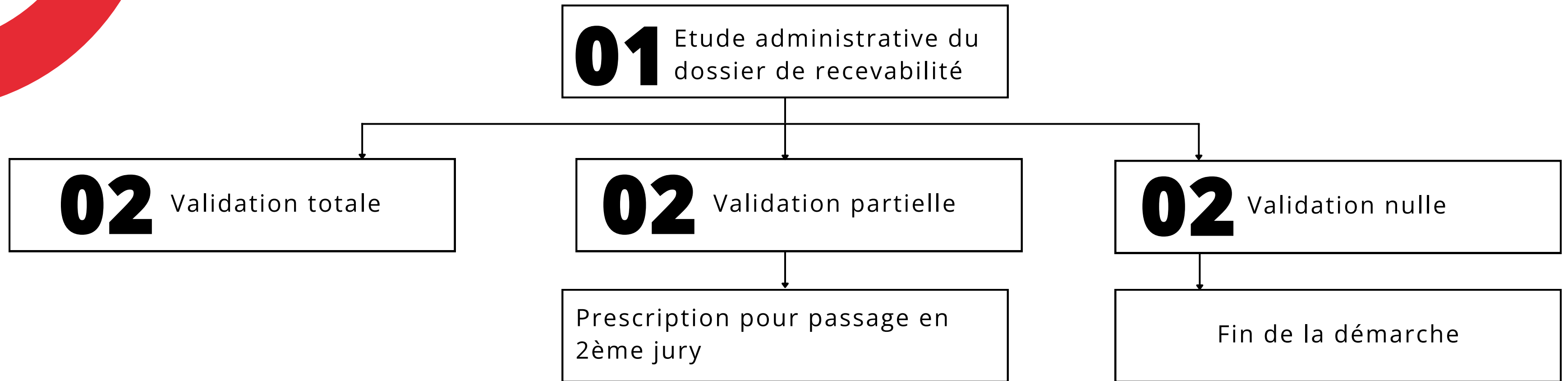
OBJECTIFS :

- Elaborer un dossier en adéquation avec les attentes du jury VAE ;
- Connaître les outils de recherche documentaire disponibles à l'université et apprendre à constituer une bibliothèque ;
- Arriver au jury dans les meilleures conditions.

NOS 24 HEURES D'ACCOMPAGNEMENT



ÉTAPE FINALE - LE JURY



COMPOSITION DU JURY

02 Enseignants-chercheurs, dont le Président du jury nommé par le Président de l'UPEC

02 Membres spécialisés, enseignants ou diplômés

01 Professionnel du domaine

01 Professionnel DiFPro / VAE

LE COÛT D'UNE PROCÉDURE VAE

POUR LES MODALITÉS DE FINANCEMENT, MERCI DE NOUS CONTACTER DIRECTEMENT.

-  **Frais de recevabilité / faisabilité 2024/2025**
Recevabilité (étude du dossier à la charge du candidat) : 150€
-  **Droits d'inscription universitaire 2024/2025**
 - Licence ou BUT : 175€
 - Master : 250€
-  **Accompagnement : 2300€**
(Tarifs au 12/12/2019)
-  **Expertise du dossier et jury : 350€**

-  **Montant total pour un accompagnement (mobilisable par le CPF)**
 - Licence ou BUT : 2825€
 - Master : 2900€

BILAN DES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE VAE

1

RECHERCHE DE LA CERTIFICATION ADAPTÉE.

2

RECHERCHE DE L'ORGANISME CERTIFICATEUR ET ACCOMPAGNATEUR.

3

ÉLABORATION DE VOTRE DOSSIER DE RECEVABILITÉ AUPRÈS DE L'ORGANISME CERTIFICATEUR.

4

ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION (ÉLABORATION DE VOTRE DOSSIER ET PRÉPARATION À L'AUDITION DEVANT LE JURY).

5

EXAMEN DE VOTRE DOSSIER DE VALIDATION ET AUDITION DEVANT LE JURY.

6

VALIDATION TOTALE OU PARTIELLE DE VOTRE CERTIFICATION. OU REFUS DE VALIDTION POSSIBLE.

7

DANS LE CAS D'UNE VALIDATION PARTIELLE : MISE EN PLACE DU PARCOURS COMPLÉMENTAIRE POUR VALIDER LA CERTIFICATION.

CONTACTS & LIENS UTILES

UN CONTACT UNIQUE POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION :
VAE-FORMPRO@U-PEC.FR

POUR TOUS LES DIPLÔMES (HORS IUT SÉNART FONTAINEBLEAU) :

➤ Fatose LEROY, Gestionnaire VAE
fatose.leroy@u-pec.fr

➤ Laëtitia CABRERA RYBACK, Responsable VAE
laetitia.cabrera-ryback@u-pec.fr

POUR TOUS LES DIPLÔMES DE L'IUT SÉNART FONTAINEBLEAU :

➤ seve-vae@iutsf.org

LIENS UTILES :

- Le site de l'université
www.u-pec.fr/vous-etes/adultes-en-reprise-d-etudes/vae/
- Le portail VAE du Ministère du Travail
www.vae.gouv.fr

WEBINAIRE VAE - SÉNART

🕒 DE 17H À 19H

- VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024
- VENDREDI 31 JANVIER 2025
- VENDREDI 23 MAI 2025



ON VOUS RÉPOND

www.u-pec.fr
Direction de la Formation Professionnelle (DIFPRO) VAE
vae-formpro@u-pec.fr